Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

Vanguard Japan Government Bond Index Fund (le « Fonds »)
Un compartiment de Vanguard Investment Series Plc

Institutional Plus JPY Acc
ISIN : IE00BGCZ0H16
Manager : Vanguard Group (Ireland) Limited (« VGIL »)

Objectifs et politique d'investissement

- Le Fonds applique une approche de « gestion passive » (ou indicielle) et vise à répliquer la performance de l'indice Bloomberg Japan Government Float Adjusted Bond (l'« Indice »).
- L'Indice inclut des obligations du Trésor japonais et des obligations d'État japonaises investment-grade, libellées en yens et assorties d'échéances supérieures à un an. Les obligations investment-grade sont généralement assorties d'un risque de défaut relativement réduit.
- Le Fonds vise à :
  1. Répliquer la performance de l'Indice en investissant dans un portefeuille de titres qui, dans la mesure du possible, constitue un échantillon représentatif des titres qui composent l'Indice.
  2. demeurer pleinement investi sauf situation exceptionnelle du marché, politique ou autre condition similaire.
- Le Fonds peut utiliser des instruments financiers dérivés afin de réduire le risque ou le coût et/ou de générer des revenus ou une croissance supplémentaires. L'utilisation d'instruments financiers dérivés est susceptible d'augmenter ou de réduire l'exposition aux actifs sous-jacents et de susciter des fluctuations plus importantes de la valeur nette d'inventaire du Fonds. Un instrument financier dérivé est un contrat financier dont la valeur est basée sur la valeur d'un actif financier (comme une action, une obligation ou une devise) ou d'un indice de marché.
- La devise de base du Fonds est JPY.
- Le Fonds peut conclure des opérations de prêt garanties à court terme de ses investissements avec certains tiers éligibles. Cette démarche permet de générer un revenu supplémentaire et de compenser les coûts du Fonds.
- Le Fonds peut ne pas convenir aux investissements à court terme.
- Les revenus provenant du Fonds seront réinvestis et comptabilisés dans le prix des parts du Fonds.
- Les coûts des opérations de portefeuille auront un impact sur la performance.
- Les actions du Fonds peuvent être achetées ou vendues quotidiennement (sauf lors de jours fériés et selon les restrictions décrites à l'Annexe 1 du Prospectus) en transmettant une demande par écrit. Une liste complète des jours lors desquels les actions du Fonds ne peuvent pas être vendues est disponible sur https://global.vanguard.com/portal/site/loadPDF?country=global&docId=11630

Pour de plus amples informations sur les objectifs et la politique d'investissement du Fonds, ainsi que sur la relation limitée avec le fournisseur de l'Indice, veuillez vous reporter aux Annexes 1 et 6 du prospectus de Vanguard Investment Series plc (le « Prospectus ») sur notre site Internet à l'adresse suivante : https://global.vanguard.com

Profil de risque et de rendement

Risque moins important — Risque plus élevé

Rendements généralement inférieurs — Rendements généralement supérieurs

1	2	**3**	4	5	6	7

- Cet indicateur est basé sur les données historiques et peut ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du Fonds.
- La catégorie de risque indiquée n'est pas garantie et est susceptible d'évoluer dans le temps.
- La catégorie la plus faible ne correspond pas à une absence de risque.
- Le Fonds est noté 3 compte tenu de la nature de ses investissements qui comportent les risques énumérés ci-dessous. Ces facteurs peuvent avoir des répercussions sur la valeur des investissements du Fonds, voire l'exposer à des pertes.

  - La valeur des obligations et titres à revenu fixe associés est impactée par des facteurs d'influence tels que les taux d'intérêt, l'inflation, les marges de crédit et la volatilité, eux-mêmes induits par d'autres facteurs parmi lesquels l'actualité politique et économique, les résultats des sociétés et des événements importants dans l'univers des entreprises.

  - Le risque d'investissement est concentré sur des secteurs, des pays, des devises ou des entreprises spécifiques. Il est donc plus exposé aux événements économiques, de marché, politiques ou réglementaires qui leur sont associés.

L'indicateur de risque et de rendement ne tient pas compte des risques d'investissement suivants dans le Fonds :

- Risque de contrepartie. L'insolvabilité de toute organisation fournissant des services tels que la conservation des actifs, ou agissant à titre de contrepartie d'instruments dérivés ou autres, peut exposer le Fonds à des pertes financières.
- Risque de liquidité. Une liquidité réduite signifie que le nombre d'acquéreurs ou de vendeurs est insuffisant pour permettre au Fonds de céder ou d'acquérir aisément des placements, ce qui pourrait entraîner pour le Fonds des coûts plus élevés pour l'acquisition ou la cession de placements, ou pourrait signifier que le Fonds n'est pas en mesure d'acquérir ou de céder des placements lorsqu'il souhaiterait le faire.
- Risque de crédit. L'émetteur d'un actif financier détenu dans le Fonds peut ne pas payer le revenu ou rembourser le capital au Fonds à la date d'échéance.
- Risque indiciel. Le Fonds n'est pas destiné à répliquer parfaitement la performance de l'Indice à tout moment. Toutefois, il est attendu que le Fonds fournisse des résultats d'investissement correspondant généralement, avant imputation des frais, à la performance en termes de prix et de rendement de son Indice.
- Risque lié à l'échantillonnage de l'indice. Le Fonds s'appuyant sur une technique d'échantillonnage de l'indice au travers de laquelle un échantillon représentatif de titres est sélectionné pour répliquer l'Indice, il existe un risque que les titres sélectionnés pour le Fonds ne soient pas, au total, équivalents à l'Indice dans son ensemble.
- Risque d'inflation. La valeur de vos investissements peut varier à la baisse à l'avenir compte tenu des variations de pouvoir d'achat découlant de l'inflation.

Pour de plus amples informations sur les risques, veuillez vous reporter à la section « Facteurs de risque » du Prospectus sur notre site Internet à l'adresse suivante : https://global.vanguard.com

Frais

Les frais dont vous vous acquittez permettent de payer les coûts de fonctionnement du Fonds, y compris les frais de publicité et de distribution. Ces frais réduisent le potentiel de rendement de votre placement.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	Aucune
Frais de sortie	Aucune
Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi / avant que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué.	
Frais prélevés au Fonds sur un an	
Frais courants	0.06%
Frais prélevés au Fonds sous certaines conditions	
Commission de performance	Aucune

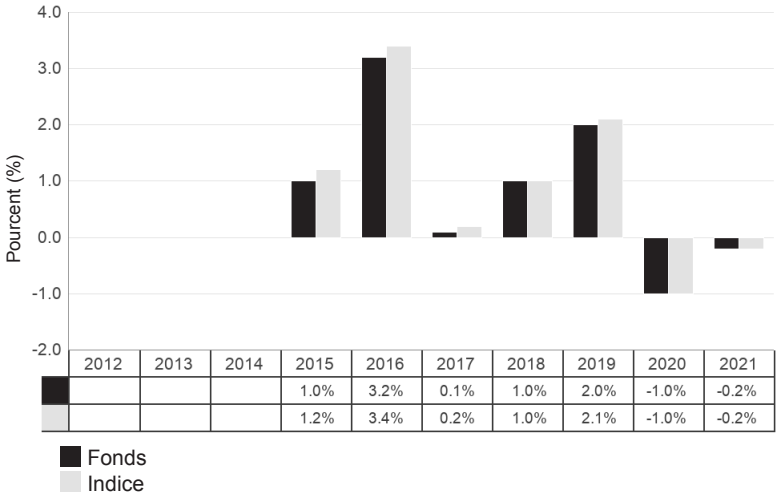
Les frais d'entrée et de sortie affichés correspondent à des maximums et vous pouvez dans certains cas payer moins. Les investisseurs peuvent se renseigner sur les frais d'entrée et de sortie réels auprès de leur distributeur.

Les investisseurs peuvent se renseigner sur les frais d'entrée et de sortie réels auprès de leur conseiller financier.

Le montant des frais courants indiqué est basé sur les frais correspondant à l'exercice clos le 31 décembre 2021. Ce montant pourrait varier d'une année sur l'autre. Il exclut les coûts de transaction du portefeuille.

Pour de plus amples informations sur les frais, veuillez vous reporter aux sections intitulées « Achats d'Actions », « Rachat d'Actions », « Frais et Charges » à l'Annexe 1, ainsi qu'à la section « Swing Pricing » à l'Annexe 2 du Prospectus sur notre site Internet à l'adresse : https://global.vanguard.com

Performances passées



	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Fonds				1.0%	3.2%	0.1%	1.0%	2.0%	-1.0%	-0.2%
Indice				1.2%	3.4%	0.2%	1.0%	2.1%	-1.0%	-0.2%

- **Rendements antérieurs :**
  1. **Ne préfigurent pas des rendements futurs.**
  2. Comprennent des frais courants et le réinvestissement des revenus dégagés. Les droits d'entrée et de sortie sont exclus.
  3. Ont été calculés en JPY.
- Les actions du Fonds ont été lancées pour la première fois en 2004. Cette catégorie d'actions a été lancée en 2014.

Informations pratiques

- **Dépositaire :** Le dépositaire de Vanguard Investment Series plc (« VIS ») est Brown Brothers Harriman Trustee Services (Ireland) Limited.
- **Documents, cours des actions et autres informations :** Vous pouvez obtenir des exemplaires du Prospectus et des derniers rapports et comptes annuels et semestriels relatifs à VIS, ainsi que les derniers cours publiés des actions et d'autres informations sur le Fonds, gratuitement, auprès de Vanguard Investment Series plc, c/o Brown Brothers Harriman Fund Administration Services (Ireland) Limited, 30 Herbert Street, Dublin 2, D02 W329, Irlande, ou sur notre site Internet à l'adresse suivante : https://global.vanguard.com. Ces documents sont disponibles uniquement en anglais.
- **Compartiments :** VIS est un fonds à compartiments multiples appliquant le principe de la séparation des passifs entre les compartiments. Cela signifie que les participations du Fonds sont conservées séparément des participations d'autres compartiments de VIS en vertu du droit irlandais et que votre investissement dans le Fonds ne sera pas impacté par d'éventuelles demandes à l'encontre de tout autre compartiment de VIS.
- **Cours :** Les derniers cours publiés des parts du Fonds sont également disponibles sur le site Internet du FT (www.ft.com) ou sur https://global.vanguard.com
- **Actions :** Vous pouvez échanger vos actions du Fonds contre des actions de tout autre compartiment de VIS. Des frais d'entrée peuvent s'appliquer. Des informations détaillées sur les conversions figurent dans le Prospectus.
- **Responsabilité :** VGIL peut uniquement être tenu responsable sur la base de toute déclaration figurant aux présentes qui soit trompeuse, inexacte ou contraire par rapport aux parties correspondantes du Prospectus du Fonds.
- **Fiscalité :** VIS est soumis à la législation fiscale irlandaise. Selon votre pays de résidence, cela peut avoir un impact sur votre situation fiscale personnelle. Il vous est recommandé de consulter votre conseiller fiscal professionnel.
- **Politique de rémunération :** Plus d'informations sur la Politique de rémunération de VGIL sont disponibles sur https://global.vanguard.com/portal/site-/portal/ucits-investment-information, y compris : (a) une description de la méthode de calcul des rémunérations et des avantages ; et (b) l'identité des personnes responsables de l'attribution des rémunérations et des avantages. Une copie imprimée de ces informations peut être obtenue gratuitement sur demande auprès de VGIL au 70 Sir John Rogerson's Quay, Dublin 2, Irlande.